

◀ TAIS-TOI ET PIAL ! ▶

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL) se mettent en place en catimini... Pour l'heure, nombre d'AESH ne connaissent toujours pas leurs affectations pour septembre. Certain-e-s attendent encore de savoir si leur contrat est renouvelé... Ces PIAL réuniront plusieurs écoles autour d'établissements scolaires disposant d'une ULIS dans une même zone. Les AESH seront alors contraint-e-s de :

- changer d'élèves à accompagner autant de fois que la direction du PIAL le décidera : l'administraton ne tient pas compte du lien éducatif et pédagogique qui se construit entre l'élève et l'AESH, empêchant le suivi sur du long terme : c'est du saupoudrage d'accompagnement que nous promet le ministère !

- changer de lieu de travail jusqu'à plusieurs fois dans la même journée : les AESH pourront accompagner un enfant en élémentaire de 8h à 10h puis un autre dans le collège à côté de 10h à 12h, puis encore un autre au lycée l'après-midi. Le recrutement des AESH se fera désormais par le chef d'établissement et non plus par la DSDEN. C'est également le chef d'établissement qui organisera comme il le souhaite l'emploi du temps des AESH, emploi du temps qui pourra être changé autant

de fois que nécessaire pour le bien du service. Corvéabilité, souplesse et obéissance seront les maîtres mots de cette rentrée 2019.

L'objectif du ministre est simple : rentabiliser et « mutualiser » au maximum les personnels AESH en les rendant plus mobiles et en mutualisant les moyens. Il sera encore plus facile pour les cheffe-s de généraliser le regroupement des élèves en situaton de handicap dans la même classe et de nommer un-e ou plusieurs AESH pour s'occuper de tou-te-s ces élèves alors même que certain-e-s d'entre eux et elles ont besoin d'un suivi individualisé. Ceci témoigne d'un mépris du rôle éducatf des personnels AESH. Les AESH ne sont pas interchangeables !

Gagnons un vrai statut pour les AESH !

Titularisaton sans conditons de tou-te-s les AESH !!!

RENTÉE 2019

GÉNÉRALISATION DES PIAL, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?

- AESH = CRAMPES À RÉPÉTITION**
- ÉLÈVES = FATIGUE INHABITUELLE**
- COORDINATEUR PIAL = MAUX DE TÊTE**
- RECTORATS/MDPH = FIÈVRE > 38°C**
- ÉLÈVES = VERTIGES OU NAUSÉES**
- Un(e) AESH devant chaque élève. 100% d'accompagnement**
GOUVERNEMENT = PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE